

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2024/

070

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONTRAT DE PRET A USAGE OU COMMODAT
HAUTS-DE-FRANCE TRIATHLON ORGANISATION
CHTRIMAN

3. 5 – ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles **L.2122-22-5°** et **L.2122-23** du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2024** de la Commune voté le **11 avril 2024**,

Considérant la demande de l'association Hauts-de-France Triathlon Organisation de pouvoir utiliser de l'emprise de stockage de l'ancien hangar d'aviron situé dans l'immeuble Chemin du Halage à Saint-Georges-sur-l'Aa, afin de stocker son matériel dans le cadre de l'opération Chtriman,

DECIDE :

Article 1^{er} : De signer un contrat de prêt à usage ou commodat avec l'association Hauts-de-France Triathlon Organisation pour la mise à disposition d'une emprise mutualisée de stockage dans l'immeuble sis Chemin du halage à Saint-Georges-sur-l'Aa, dans le cadre de l'opération Chtriman.

Article 2 : Le prêt est consenti à titre gratuit du 10 juin au 10 juillet 2024.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Prefet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le

06 JUIN 2024
Pour extrait conforme,

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Bertrand RINGOT".

Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le

06 JUIN 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le

06 JUIN 2024